

# Association Sportive du Golf de Pont Royal

Assemblée Générale du 26 Juin 2021



#### **ORDRE DU JOUR**

- Bienvenue et rapport moral du Président
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Présentation et ratification du budget 2021
- Proposition et montant des cotisations 2022
- Animations et activités sportives bilan et perspectives
- Questions diverses



### Bienvenue et rapport moral du Président

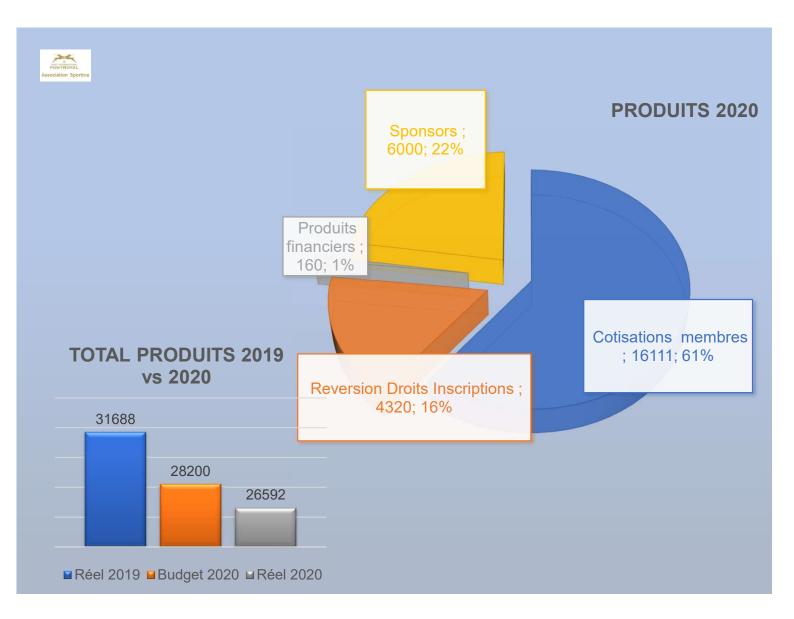


#### Le programme de notre comité

- Développer le « Golf Loisir » en répondant à vos attentes (types de compétitions, fréquence...)
  - Sondage auprès des membres
  - Recherche de sponsors pour l'animation et les remises de prix
- Supporter nos équipes
  - Amicales lors de déplacements externes
  - Officielles par la recherche de sponsors
- Favoriser la communication
  - Site Internet, Newsletters
- Contrôle strict du budget

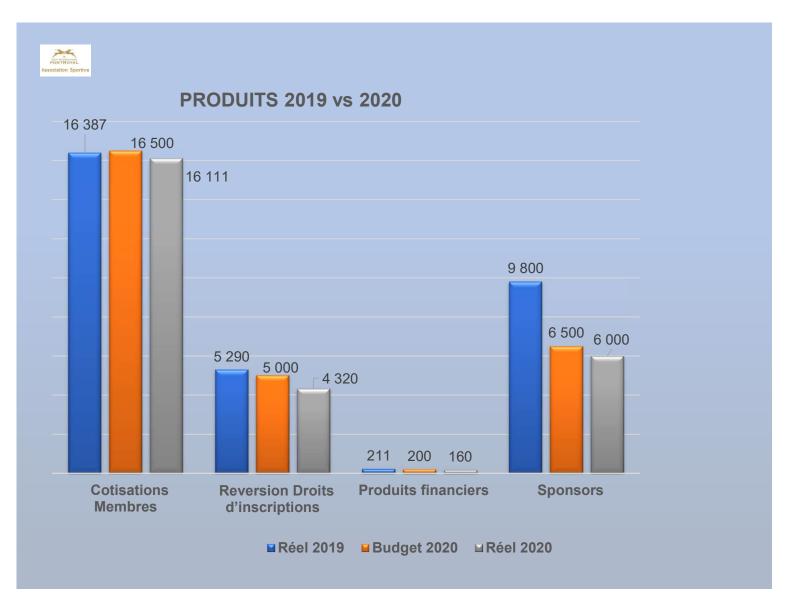


# Présentation des comptes clos le 31 décembre 2020



L'année 2020 a vu une relative stabilité des cotisations de Membres. L'AS comptait 299 adhérents en 2019 et 293 en 2020, représentant 70% environ des Membres de GIPR.

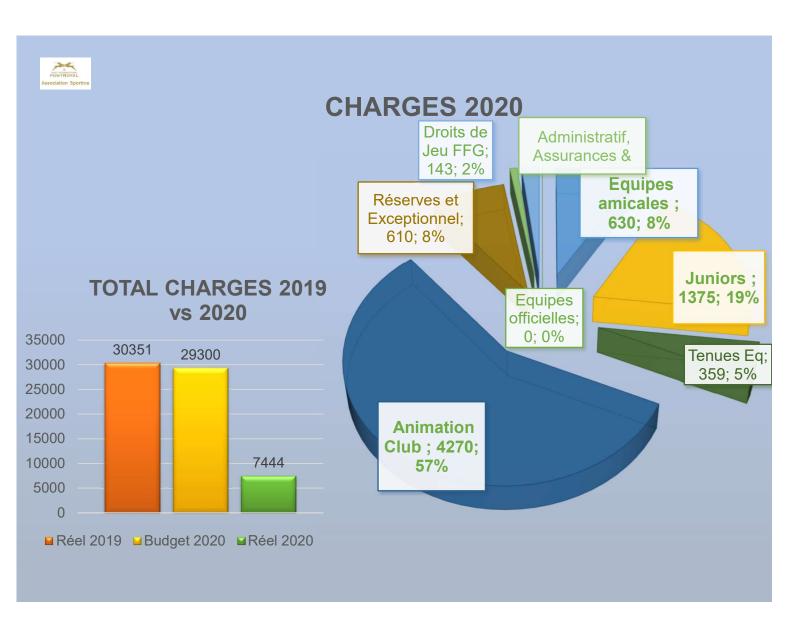
C'est la première contribution au budget avec 60% de nos ressources financières. Voyons en détail l'évolution des ressources



La baisse significative des droits de jeu reflète les deux périodes d'interruption des compétitions et animations de club pour cause de crise sanitaire. (L'AS perçoit une partie des droits de jeu de chaque compétition).

La baisse très nette de l'apport de nos sponsors par rapport à l'année 2019 était anticipée dans la mesure où leur contribution est généralement connue au moment de l'établissement du budget.

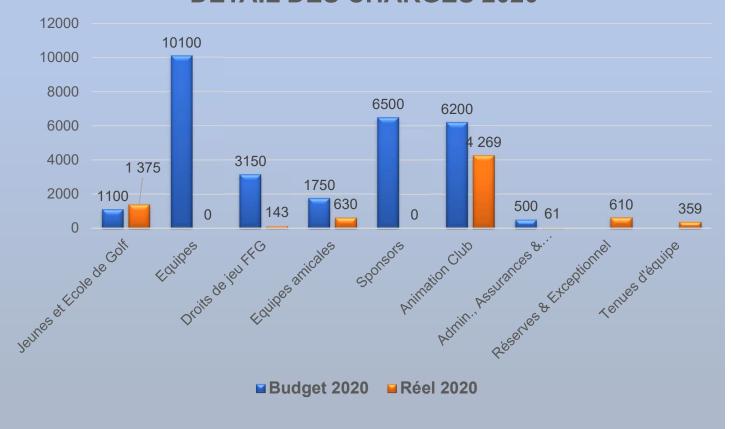
Enfin, les produits financiers correspondent aux intérêts de notre trésorerie placée sur livret.



Une première vue globale des charges (en détail sur la page suivante) fait apparaître la chute des dépenses au cours de l'année 2020, traduction du ralentissement et de l'interruption de l'activité sportive en général. L'essentiel des charges a concerné les animations de Club (compétitions maintenues sur une partie de l'année), les Jeunes et l'Ecole de Golf en activité tout au long de l'année et une partie des rencontres de nos équipes amicales.



#### **DETAIL DES CHARGES 2020**



- L'Ecole de Golf animée par l'Académie Leadbetter a maintenu son activité avec près de 90 jeunes tout au long de l'année.
- Les compétitions de nos équipes officielles ont été annulées, en conséquence aucune dépense n'est affectée à ce poste.
- Les droits de Jeu FFG sont directement liés aux activités des équipes, seule subsiste la contribution pour les Juniors.
- La ligne « Sponsors » correspond à l'éclatement de leur contribution entre: Le Challenge Mensuel (Frank Piton, « Couleur Soleil ») La Roll Up (Authentic Garage) Les Equipes Officielles (Intermarché, Krys, Yesss Electric) et aucune dépense n'a été effectuée sur ce budget (pas de remise de Prix pour le Challenge ni la Roll Up et aucune activité pour les équipes)
- Les équipes amicales du club n'ont pu réaliser que 3 rencontres en tout et il n'y a en conséquence pas eu de contribution aux participantes à l'extérieur. La dépense correspond aux frais d'inscription aux Séniors de Provence et à la contribution exceptionnelle au Mardi des Dames.
- Animation Club correspond aux dépenses (Lots, Cocktail) liées aux compétitions organisées par l'AS que nous avons pu maintenir pour une part malgré les deux interruptions. A noter que les apports en nature de nos sponsors (Champagnes Tsarine puis nouvellement Tribaut-Schloesser, Château de Calavon, Cosmétiques TAAJ) lors de la remise des prix ne sont pas valorisés en comptabilité.
- Seules dépenses administratives, les frais de tenue de compte bancaire. Réserves et Exceptionnel correspond aux primes versées à nos joueurs réalisant des performances lors de Grand Prix Nationaux en application de la charte sportive. Tenues d'équipes : épurement du dossier par rachat à GIPR des reliquats de Pulls et Polos « équipes ».



Conséquence de cette situation de crise, les résultats font apparaître un excédent de 19.148€ qui vient se rajouter à notre Trésorerie majoritairement placée en livret.

A noter que le budget sépare la ligne « Ballesteros Heritage Cup » aussi bien en charges qu'en produits (Budget de 2.500€). Cette manifestation a pour vocation d'être à l'équilibre séparément (comme l'était par le passé « La Provençale » ). Elle n'a malheureusement pas eu lieu.

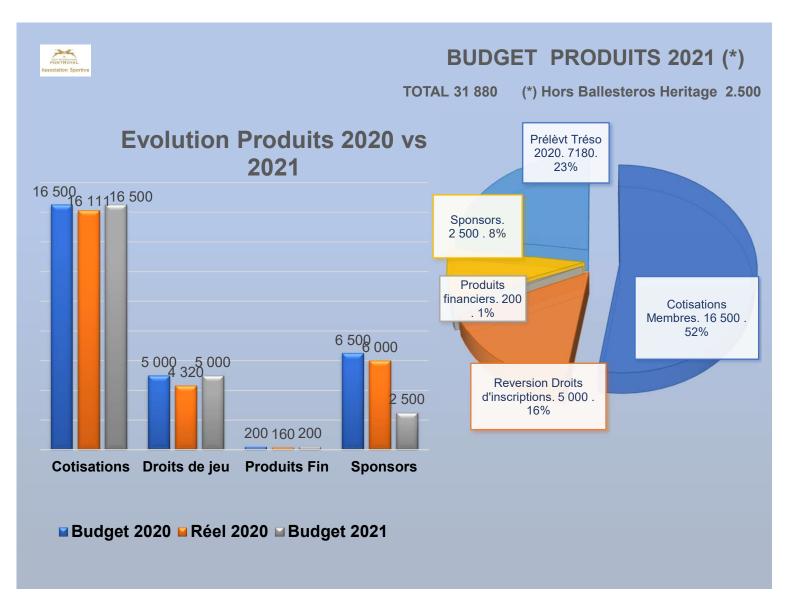


## **VOTE A MAIN LEVEE**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020



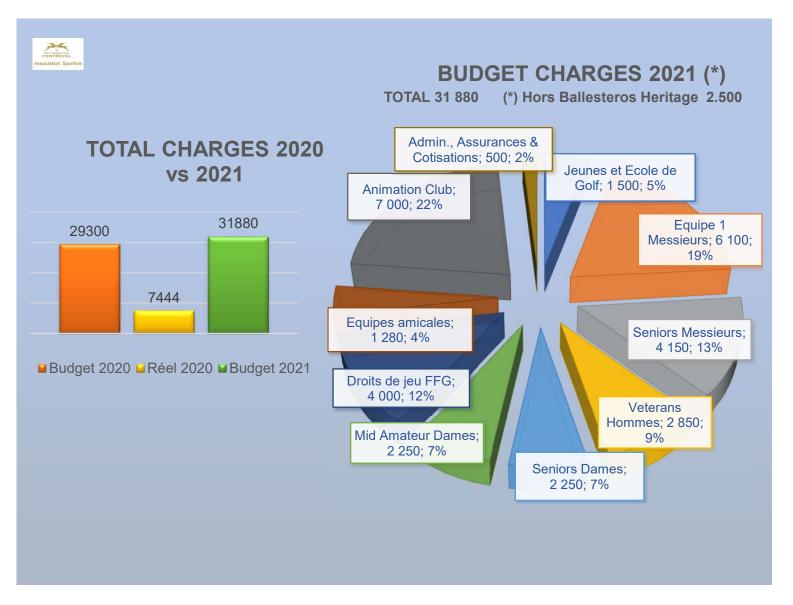
# Présentation et ratification du budget 2021



Le budget 2021 pour les rentrées financières (« Produits ») prévoit:

- Une relative stabilité des cotisations de nos membres
- Un montant de reversion des droits de jeu perçus lors des compétitions au niveau du budget 2020, en légère augmentation par rapport au réel de 2020.
- À l'inverse le budget anticipe une baisse significative de l'apport de nos sponsors (notamment ceux impactés par la crise). Compte tenu de l'activité sportive alors prévue pour la saison 2021 (notes ultérieures sur les charges), le budget prévoit exceptionnellement de consommer une part significative du surplus de trésorerie généré en 2020.

Comme pour les années précédentes nous avons traité séparément la « Ballesteros Heritage Cup », qui au moment de cette rédaction a été annulée en respect des consignes FFG.



Le détail des dépenses prévues au budget de 2021, en légère augmentation par rapport au budget de 2020 :

- Jeunes et Ecole de Golf. Outre la contribution habituelle à l'Ecole de Golf nous prévoyons un supplément lié aux compétitions extérieures , notamment « Born For Golf ».
- Equipes Officielles (Equipe 1, Equipe Mid-Amateurs Dames, Equipe Séniors Dames, Equipe Séniors Messieurs, Equipe Vétérans Messieurs) pour un total de 17.600€ (en augmentation par rapport au budget 2020 compte tenu du lieu des rencontres) soit 11.400€ en application de la charte sportive et de 6.200€ d'apport des Sponsors (notamment leur apport non utilisé en 2020). A ce jour ces rencontres devraient être maintenues mais décalées pour une part.
- Les Droits de jeu FFG sont en lien direct avec les activités de nos équipes officielles et subiront une variation au cours de l'année en fonction de la tenue des rencontres.
- Equipes Amicales: il s'agit des droits d'inscriptions et de la contribution aux membres ayant le plus participé aux rencontres externes , sous forme de Bons d'Achat.
- Animation Club: Correspond aux lots et cocktails de remise des prix pour les compétitions organisées par l'AS sur la base du calendrier établi en début d'année.
- Administratif, Assurances et Cotisations correspond aux frais de tenue de compte bancaire et aux frais de poste éventuels, budget 2021 similaire au budget 2020.



### **VOTE A MAIN LEVEE**

**Approbation du Budget 2021** 



#### Proposition et montant des cotisations 2022 - Inchangées

- Cotisations AS membres du Ballesteros:
  - Adultes 63 €
  - Moins de 26 ans 32 €
  - Moins de 18 ans 16 €
- Cotisations AS membres de La Durance:
  - Adultes 35 €
  - Moins de 26 ans 25 €
  - Moins de 18 ans 10 €



### **VOTE A MAIN LEVEE**

Approbation des montants des cotisations 2022